

DELIBERATION 2019-02

LE TRENTE JANVIER DEUX MILLE DIX-NEUF A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT-QUATRE JANVIER DEUX MILLE DIX-NEUF.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. – Mme FABRY V. – Mme SALOMON ML. – M. CARABASSE P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme MAUREL P. procuration à M. MARTIN-LAVAL Bruno - Mme AURIAC A. procuration à M. MERLIN D.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A. – Mme ESCRIG C. - M. VERNAY P.

ABSENT : M. RIO F.

Monsieur Benjamin LE BLEVEC a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018

Vu l'avis de la commission finances du 28 janvier 2019 ;

Madame le Maire propose au conseil municipal, conformément à l'article L2311-5 du CGCT, de reporter au budget primitif de manière anticipée, sans attendre le vote du compte administratif et, dans leur intégralité, les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats sont justifiés par les documents suivants, annexés à la présente délibération :

- Une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable),
- Les états des restes à réaliser au 31 décembre 2018 (établis par l'ordonnateur et visés par le comptable)
- Un extrait du compte de gestion présentant le tableau des résultats de l'exécution budgétaire 2018

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2018 et leur affectation au budget 2019 :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres de l'exercice 2018	11 847 858,42	13 762 884,31	+ 1 915 025,89
	Résultats antérieurs reportés		200 000,00	+ 200 000,00
	Résultat de fonctionnement			+ 2 115 025,89

		Dépenses	Recettes	
Section d'investissement	Résultats propres de l'exercice 2018	4 590 484,89	3 261 15	
	Résultats antérieurs reportés		34 191,01	+ 34 191,01
	Résultat d'investissement			- 1 295 138,38

Restes à réaliser au 31.12.2018	38 884,95	150 000	+ 111 115,05
--	------------------	----------------	---------------------

<i>Besoin de financement en investissement</i>			1 184 023,33
--	--	--	--------------

Résultat global sans RAR			819 887,51
Résultat global avec RAR			931 002,56

Reprise anticipée résultats 2018	Affectation en réserve (compte 1068)		1 915 025,89	
	Excédent reporté en fonctionnement (002)		200 000,00	
	Déficit reporté en investissement (001)	1 295 138,38		

Les montants relatifs au résultat d'investissement et à l'affectation du résultat de fonctionnement, ainsi que le détail des restes à réaliser 2018 seront inscrits au budget primitif 2019.

La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **CONSTATE** les résultats de l'exercice 2018 ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **AFFECTE** de manière anticipée les résultats 2018 au budget 2019.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas

